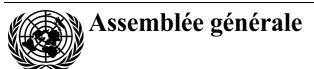
Nations Unies A/AC.105/L.282



Distr. limitée 19 avril 2012 Français

Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Cinquante-cinquième session Vienne, 6-15 juin 2012

Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session*

I. Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Élection du Bureau.
- 4. Déclaration du Président.
- 5. Débat général.
- 6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
- 7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)
- 8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session.
- 9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session.
- 10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
- 11. Espace et société.
- 12. L'espace et l'eau.

V.12-52644 (F)





^{*} Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines en raison de la date de finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session, tenue du 19 au 30 mars 2012.

- 13. Espace et changements climatiques.
- 14. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
- 15. Rôle futur du Comité.
- 16. Questions diverses.
- 17. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

II. Annotations*

3. Élection du Bureau

Conformément à la décision prise par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-quatrième session et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/71, Yasushi Horikawa (Japon), Filipe Duarte Santos (Portugal) et Piotr Wolanski (Pologne) seront élus respectivement aux postes de Président, premier Vice-Président et deuxième Vice-Président/Rapporteur du Comité, pour la période 2012-2013.

À sa quarante-neuvième session, en 2012, le Sous-Comité scientifique et technique a élu Félix Clementino Menicocci (Argentine) au poste de Président, pour un mandat de deux ans (A/AC.105/1001, par. 12).

À sa cinquante et unième session, en 2012, le Sous-Comité juridique a élu Tare Charles Brisibe (Nigéria) au poste de Président, pour un mandat de deux ans (A/AC.105/1003, par. 1).

4. Déclaration du Président

Une fois que le Comité aura adopté son ordre du jour et élu son Bureau, le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-quatrième session.

5. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. À titre indicatif, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes.

6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 19 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à sa soixante-septième session, et est convenue que, ce faisant, le Comité pourrait continuer d'étudier les moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

^{*} Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

7. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Au paragraphe 35 de sa résolution 65/97, l'Assemblée générale a invité le Comité à examiner les modalités de sa contribution à la réalisation des objectifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil) en 2012. À cet égard, le Comité sera saisi de la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable: utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable (A/AC.105/993).

8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quaranteneuvième session

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-neuvième session, a examiné les questions de fond suivantes:

- a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1001, par. 32 à 52, et annexe I, par. 2);
- b) Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (voir A/AC.105/1001, par. 53 à 61, et annexe I, par. 3 à 7);
- c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (voir A/AC.105/1001, par. 62 à 73);
 - d) Débris spatiaux (voir A/AC.105/1001, par. 74 à 95);
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (voir A/AC.105/1001, par. 96 à 112, et annexe I, par. 8);
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (voir A/AC.105/1001, par. 113 à 135);
- g) Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1001, par. 136 à 151, et annexe II);
 - h) Objets géocroiseurs (voir A/AC.105/1001, par. 152 à 169, et annexe III);
- i) Initiative internationale sur la météorologie spatiale (voir A/AC.105/1001, par. 170 à 182);
- j) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/1001, par. 183 à 210, et annexe IV);
- k) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1001, par. 211 à 221).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le Comité sera saisi du rapport de la réunion d'experts ONU/Malaisie sur la présence humaine dans l'espace, tenue à Putrajaya (Malaisie) du 14 au 18 novembre 2011 (A/AC.105/1017), du rapport de l'Atelier ONU/Nigéria concernant l'Initiative internationale sur la météorologie spatiale, tenu à Abuja (Nigéria) du 17 au 21 octobre 2011 (A/AC.105/1018), du rapport de la Réunion internationale des Nations Unies sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenue à Vienne du 12 au 16 décembre 2011 (A/AC.105/1019), et du rapport de l'Atelier ONU/Vietnam sur les applications des techniques spatiales au service du développement socioéconomique, tenu à Hanoï du 10 au 14 octobre 2011 (A/AC.105/1020).

Au paragraphe 15 de sa résolution 66/71, l'Assemblée générale est convenue que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales, affiliés à l'Organisation des Nations Unies, devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité.

Viabilité à long terme des activités spatiales

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales est convenu que les projets de documents de travail devraient être communiqués pour observations aux États membres et aux observateurs permanents du Comité, de préférence en marge et/ou pendant les sessions de juin 2012 et 2013 du Comité, et que ces documents de travail devraient être fournis dans toutes les langues officielles de l'ONU, étant entendu qu'ils seraient communiqués au Secrétariat au plus tard quatre semaines avant les sessions du Comité (A/AC.105/1001, annexe IV, par. 16 i) et 17). Le Comité sera saisi des documents de travail pertinents des groupes d'experts.

Le Groupe de travail a noté que son président et les présidents et coprésidents des groupes d'experts tiendraient des réunions de coordination en marge de la cinquante-cinquième session du Comité, en juin 2012. Ces réunions auraient pour but de coordonner les travaux des groupes d'experts, en particulier de remédier aux lacunes, de déterminer les questions transversales et d'éviter les chevauchements d'efforts. Le Groupe de travail a noté que certains des groupes d'experts pourraient décider de tenir des réunions conjointes pour traiter de questions transversales recensées lors de ces réunions de coordination (A/AC.105/1001, annexe IV, par. 18).

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Sous-Comité scientifique et technique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur le point de son ordre du jour relatif au projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquantième session dans le rapport sur les travaux de sa quarante-neuvième session (A/AC.105/1001, par. 222 à 230, et annexe I, par. 9 et 10).

À sa quarante-neuvième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquantième session (A/AC.105/1001, par. 224).

Le Sous-Comité a noté que le thème du colloque devant être organisé en 2013 par la Fédération internationale d'astronautique, conformément à l'accord auquel il était

parvenu à sa quarante-quatrième session, en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), devrait être examiné par le Comité à sa cinquante-cinquième session au titre du point de l'ordre du jour relatif au rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session (A/AC.105/1001, par. 225).

Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 66/71 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquante et unième session, s'est penché sur les questions de fond suivantes:

- a) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (voir A/AC.105/1003, par. 34 à 55, et annexe I);
- b) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/1003, par. 56 à 64);
- c) Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1003, par. 65 à 87, et annexe II);
- d) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1003, par. 88 à 104);
- e) Examen de l'évolution de la situation relative au projet de protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (voir A/AC.105/1003, par. 105 à 116);
- f) Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (A/AC.105/1003, par. 117 à 135);
- g) Échange général d'informations sur les mécanismes nationaux relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux (voir A/AC.105/1003, par. 136 à 158);
- h) Échange général d'informations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1003, par. 159 à 172, et annexe III).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation tendant à proroger d'un an le mandat du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace. Il a été convenu que le Sous-Comité, à sa cinquante-deuxième session, en 2013, examinerait la nécessité de proroger encore ce mandat (A/AC.105/1003, par. 36, et annexe I, par.11).

Échange général d'informations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Sous-Comité a recommandé que le Comité examine, à sa cinquante-cinquième session, les recommandations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contenues dans l'appendice du rapport du Groupe de travail (A/AC.105/1003, annexe III), et décide sous quelle forme le texte devrait être soumis à l'Assemblée générale, conformément à la recommandation du Groupe de travail (A/AC.105/1003, par. 165, et annexe III, par. 6 et appendice).

Le Comité sera saisi du rapport du Groupe de travail sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les travaux menés dans le cadre de son plan de travail pluriannuel (A/AC.105/C.2/101).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité juridique

Les délibérations du Sous-Comité juridique sur le point de son ordre du jour concernant les propositions à faire au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur de nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session sont consignées dans son rapport (A/AC.105/1003, par. 175 à 194).

À sa cinquante et unième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session (A/AC.105/1003, par. 180).

10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle" sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 219 à 227).

11. Espace et société

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et la société sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 228 à 238).

12. L'espace et l'eau

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de l'ordre du jour concernant l'espace et l'eau sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 239 à 247).

13. Espace et changements climatiques

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de l'ordre du jour concernant l'espace et les changements climatiques sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 248 à 259).

14. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de son ordre du jour concernant l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 260 à 269).

Le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies: orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013 – l'utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable (A/AC.105/1014) et du rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sur les travaux de sa trente-deuxième session (A/AC.105/1015).

15. Rôle futur du Comité

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur le point de son ordre du jour concernant son rôle futur sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 270 à 279).

Le Comité est convenu de poursuivre l'examen de ce point à sa cinquante-cinquième session, en 2012, pour une année seulement, et d'examiner les documents dont il sera saisi au titre de ce point, notamment une proposition de version actualisée du document de travail publié sous la cote A/AC.105/L.278 (A/66/20, par. 279).

16. Questions diverses

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-quatrième session, sur son point de l'ordre du jour concernant les questions diverses sont consignées dans son rapport (A/66/20, par. 280 à 307).

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2014-2015

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires (A/58/20, annexe II, par. 5 à 9), sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (voir A/52/20, annexe I et A/58/20, annexe II, appendice III) approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56.

Conformément aux mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires, le Comité devrait, à sa cinquante-cinquième session, convenir de la composition de l'ensemble des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2014-2015.

Le Sous-Comité juridique a noté, à sa cinquante et unième session, que les États africains avaient proposé la candidature d'Azzedine Oussedik (Algérie) au poste de Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la période 2014-2015 (A/AC.105/1003, par. 21).

Le Comité a noté, à sa cinquante-quatrième session, que les États d'Europe orientale avaient approuvé la candidature d'Elöd Both (Hongrie) au poste de Président du

Sous-Comité scientifique et technique pour la période 2014-2015 (A/66/20, par. 287).

Composition du Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, à leurs sessions respectives tenues en 2012, ont pris note des demandes d'adhésion au Comité déposées par le Costa Rica et la Jordanie (A/AC.105/1001, par. 4 et A/AC.105/1003, par. 11), et par l'Arménie (A/AC.105/1003, par. 11). Le Comité sera saisi de ces demandes d'adhésion.

Statut d'observateur

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, à leurs sessions respectives tenues en 2012, ont pris note des demandes de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposées par les organisations non gouvernementales internationales suivantes: le Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (A/AC.105/1001, par. 9, and A/AC.105/1003, par. 12) et l'Institut ibéroaméricain du droit aéronautique et de l'espace et de l'aviation commerciale (A/AC.105/1003, par. 12). Le Comité sera saisi de ces demandes.

Questions relatives à l'organisation des travaux

En réponse à la demande formulée par le Comité à sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité juridique, à sa cinquantième session, et le Comité, à sa cinquante-quatrième session, ont examiné un document de travail présenté par le Secrétariat contenant une proposition concernant l'éventuel abandon des transcriptions non éditées par le Sous-Comité et le Comité, à compter de leurs sessions respectives en 2012 (A/AC.105/C.2/L.282), et ont recommandé l'abandon de ces transcriptions, à compter de leurs sessions respectives en 2012, conformément à cette proposition (A/AC.105/990, par. 198 et A/66/20, par. 297).

À sa cinquante-quatrième session, le Comité a fait siennes les recommandations formulées par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-huitième session (A/AC.105/987, par. 216 à 220) et par le Sous-Comité juridique à sa cinquantième session (A/AC.105/990, par. 194 et 196 à 198), concernant l'amélioration et l'optimisation des méthodes de travail de ces organes subsidiaires. Le Comité est convenu d'appliquer à l'organisation de ses travaux les méthodes proposées par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique. À cet égard, il est convenu (voir A/66/20, par. 298):

- a) Qu'il fallait faire preuve de la plus grande souplesse possible dans la programmation des points de l'ordre du jour;
- b) Qu'en règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, et les présentations scientifiques et techniques devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Le Président devrait, le cas échéant, signaler aux délégations tout dépassement de temps;
- c) Que les États Membres et les observateurs du Comité qui souhaitaient faire des présentations scientifiques et techniques devraient, avant le début de la session, en informer le Secrétariat et lui préciser au titre de quel point de l'ordre du

jour ces présentations seraient faites, afin d'optimiser le plan de travail de la session. Une liste devrait être distribuée à l'ensemble des délégations le premier jour de la session pour toute mise à jour éventuelle et être close avant la levée de la dernière séance plénière de ce même jour. Les notes relatives à ces présentations devraient être communiquées pour faciliter l'interprétation simultanée.

Les remarques sur l'organisation des travaux formulées par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-neuvième session figurent dans le rapport du Groupe de travail plénier (A/AC.105/1001, annexe I, par. 10), et celles formulées par le Sous-Comité juridique à sa cinquante et unième session figurent dans son rapport sur les travaux de cette session (A/AC.105/1003, par. 195 à 210).

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-cinquième session*³

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prorogé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

Date	Point de l'ordre du jour	Matin	Point de l'ordre du jour	Après-midi
Mercredi 6 juin 2012	1	Ouverture de la session		Table ronde consacrée au 40° anniversaire du programme Landsat et à l'évolution mondiale de la télédétection depuis l'espace
	2	Adoption de l'ordre du jour		
	3	Élection du Bureau		
	4	Déclaration du Président		
	5	Débat général		
Jeudi 7 juin 2012	5	Débat général	5	Débat général
	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session
		Exposés techniques		Exposés techniques
Vendredi 8 juin 2012	5	Débat général	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session
	6	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	12	L'espace et l'eau
	8	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-neuvième session	13	Espace et changements climatiques
		Exposés techniques		Exposés techniques

^{*} À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20* (A/50/20), par. 169 b)).

Date	Point de l'ordre du jour	Matin	Point de l'ordre du jour	Après-midi
Lundi 11 juin 2012	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session	9	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante et unième session
	12	L'espace et l'eau	12	L'espace et l'eau
	13	Espace et changements climatiques	13	Espace et changements climatiques
		Exposés techniques		Exposés techniques
Mardi 12 juin 2012	14	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies	14	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies
	15	Rôle futur du Comité	15	Rôle futur du Comité
	16	Questions diverses	16	Questions diverses
		Exposés techniques		Exposés techniques
Mercredi 13 juin 2012	14	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
	15	Rôle futur du Comité	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
	16	Questions diverses	11	Espace et société
		Exposés techniques		Exposés techniques
Jeudi 14 juin 2012	7	Application des recommandations d'UNISPACE III	7	Application des recommandations d'UNISPACE III
	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	10	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle
	11	Espace et société	11	Espace et société
		Exposés techniques		Exposés techniques
Vendredi 15 juin 2012	17	Rapport du Comité à l'Assemblée générale	17	Rapport du Comité à l'Assemblée générale